

ont pour objet la direction de la vie matérielle participant de ces souillures et doivent compromettre, à la longue, le sort de l'espèce. La chose n'est pas douteuse, et pour citer un fait, je parlerai de la polygamie, institution qui sape la population en sapant la famille. Car, pour que celle-là soit valide, il faut que les enfants parviennent sans obstacle à la virilité. Or le père polygame distribue inégalement ses soins et ses secours aux membres de ses diverses familles. Les institutions du monde oriental sont menacées de mort, et déjà le fatal accident se prépare parce que ces institutions, en dépravant le principe moral des peuples, ont, en même temps, dégradé leur organisation.

.

J'arrive aux perfectionnements apportés par la loi nouvelle à la science directrice de la vie organique, ou en d'autres termes à l'hygiène. L'Evangile a régénéré le monde, à une époque donnée, comme la loi mosaïque avait réprimé les désordres d'un autre temps. Avant celle-ci, sous les patriarches, les hommes ne méritaient guère l'idée si favorable qu'on en a communément. On voit dans la contrée qu'habitaient ces personnages illustres des exemples de tous les crimes et surtout des crimes contre la pudeur; de la fornication et de l'inceste dans *Thamar*, de l'inceste encore dans *Ruben* et dans *Bala*, dans les filles de *Loth*, etc. Moïse réagit avec sévérité contre ces crimes qui produisaient simultanément la dégradation de l'ame et la dégradation de la chair. L'avènement de Jésus-Christ trouva l'humanité dépouillée de toute vertu, ayant atteint l'extrême limite de la science du libertinage, la plus puissante ennemie de la force et de la santé. Ainsi, à deux reprises, la Providence est venue en aide à l'espèce humaine agonisante, deux fois, au moment de sa perte, elle lui a offert l'assistance d'une loi réparatrice. C'est une vérité que l'histoire doit consigner. L'époque à